

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DE LA COMMUNE

(Art. 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015)

Désormais, dans le cadre de l'application de la loi 2015-991 du 07 août 2015, dite loi NOTRe, les communes, quelle que soit leur strate démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du compte administratif et du budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (ce sont les restes à réaliser). Le maire, ordonnateur de la collectivité, a l'obligation de rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées devant l'assemblée délibérante.

La section de fonctionnement du budget principal 2023 a été votée en équilibre, en recette et en dépenses, à la somme de 660 635 €. Voici ce que l'on peut observer d'essentiel sur les dépenses et recettes réalisées en 2023.

Dépenses de la section de fonctionnement

Chapitre	BP 2023	CA 2022	CA 2023	% évolution
Charges à caractère général (eau, électricité, gaz, fournitures diverses, assurances, télécom, imôts et taxes)	184 814,00	108 439,32	112 977,01	4,18
Charges de personnel	132 700,00	120 681,06	125 009,30	3,59
Atténuations des produits (fonds de péréquation)	57 212,00	56 226,00	56 921,00	1,24
Virement à la section investissement	162 169,75			
Opérations d'ordre (amortissements)	11 510,24	11 486,75	8 285,10	- 27,87
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions, contribution aux divers syndicats)	102 099,94	93 412,58	100 079,92	7,14
Charges financières (intérêts des prêts)	10 129,07	11 753,31	8 882,00	- 24,43
total Dépenses	660 635,00	401 999,02	412 154,33	2,53

Les dépenses de fonctionnement sont en hausses de 2.53%. Nous constatons une hausse de 4.27% des charges à caractères générales dues à l'augmentations des fluides et des diverses fournitures, une hausse également de 3.59% des charges de personnel dues à l'augmentation du point d'indice de la fonction publique. Les autres charges de gestion courante augmentent de 7.04% due aux charges du SIVOS.

Recettes de la section de fonctionnement

Chapitre	BP 2023	CA 2022	CA 2023	% évolution
Excédent antérieur reporté	151 824,06			
Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00	
Atténuation de charges	0,00	400	295,00	-26,25
Produits des services (coupes de bois, affouages, concession, occupation domaine public)	13 129,94	16 727,88	14 693,98	-12,16
Impôts et taxes (fonciers, habitations et compensations)	289 322,00	275 063,11	314 343,86	14,28
Dotations et participations	171 359,00	195 675,09	159 564,00	-18,45
Autres produits gestion courante (revenus des immeubles, location de salles)	35 000,00	42 917,44	41 780,42	-2,65
Produits exceptionnels				#DIV/0!
Total recettes	660 635,00	530 783,52	530 677,26	-0,02

Les recettes de fonctionnement sont stables – 0.23%.

Résultat de la section de fonctionnement

Total recettes 2023	530 677,26
Total dépenses 2023	412 154,33
Résultat de l'exercice	118 522,93
Excédent antérieur reporté de 2022	151 824,06
Résultat total	270 346,99

La section d'investissement du budget principal 2023 a été votée en équilibre en recettes et dépenses, à la somme de 327 858 €. Voici ce que l'on peut observer d'essentiel sur les dépenses et recettes réalisées en 2023.

Dépenses de la section d'investissement

Chapitre	BP 2023	CA 2022	CA 2023	% évolution
Déficit antérieur reporté	47 920,08			
Opérations d'ordre				
dotations fonds divers	0,00	12 792,36	0,00	
Remboursement d'emprunts (capital)	60 307,57	58 097,70	59 513,51	2,44
Subventions d'équipement (travaux Sydel)	0,00	16 533,45	0,00	
Immobilisations corporelles (véhicule, travaux bâtiments)	219 630,35	14 764,78	72 252,44	
Immobilisations en cours (travaux chemins)	0,00	41 294,07	0,00	
Total dépenses	327 858,00	143 482,36	131 765,95	-8,17

Les dépenses d'investissement correspondent aux travaux de réfection des chemins, de la rénovation de l'intérieur de la mairie.

Recettes de la section d'investissement

Chapitre	BP 2023	CA 2022	CA 2023	% évolution
Virement de la section fonctionnement	162 169,75			
Opérations d'ordre (amortissements)	11 510,24	11 486,75	8 285,10	-27,87
Opérations patrimoniales				
Dotations fonds divers (FC TVA , excédent de fonctionnement)	82 178,67	161 205,14	83 349,35	-48,30
Subventions d'investissement	70 999,34	26 885,99	8 231,00	-69,39
Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0	0	#DIV/0!
Total recettes	327 858,00	199 577,88	99 865,45	-49,96

La hausse des recettes d'investissement est due à la reprise d'une partie de l'excédent de fonctionnement et de diverses subventions.

Résultat de la section d'investissement

Total recettes 2023	99 865,45
Total dépenses 2023	131 765,95
Résultat de l'exercice	-31 900,50
Déficit antérieur reporté de 2022	-47 920,08
Résultat total	-79 820,58

Résultat global du budget communal

Résultat de la section de fonctionnement	270 346,99
Résultat de la section investissement	-79 820,58
Résultat	190 526,41